

Compte-rendu du conseil d'administration du jeudi 24 novembre 2022

22 membres sur 30 sont présents. Le Quorum est atteint. Monsieur DOUAY, Principal du collège et Président du CA ouvre la séance à 17h18.

Monsieur DOUAY se présente aux membres du CA et propose un tour de table.

Madame BETTE est nommée secrétaire de Séance.

I. Installation du CA et des instances de l'établissement.

A. Rôle des instances.

Monsieur DOUAY présente le rôle des différentes instances à installer.

1. Le conseil d'administration.

Le Conseil d'administration fixe les principes de mise en œuvre de l'autonomie pédagogique et éducative dont disposent les EPLE. Essentiellement :

- L'emploi des dotations globales horaires (DGH) et de la mise en œuvre dans le respect des obligations résultant des horaires réglementaires ;
- L'organisation du temps scolaire ;
- L'adoption du règlement intérieur ;
- L'adoption du projet d'établissement ;
- L'adoption du budget et du compte financier de l'établissement.

Monsieur DOUAY informe que la commission permanente n'est plus obligatoire. Aucune question examinée en CA n'est donc soumise à l'instruction préalable de cette commission.

Le CA doit se positionner chaque année sur la création d'une commission permanente lors de la 1ère réunion qui suit son renouvellement.

Monsieur DOUAY propose que le collège ne constitue pas de commission permanente pour l'année scolaire 2022/2023 mais s'engage à présenter une DGH équilibrée ayant recueilli l'avis favorable du conseil pédagogique et à réunir les représentants de parents d'élèves en amont du CA qui se positionnera sur la DGH pour leur expliquer la manière dont elle a été construite.

22 votes POUR.

Le collège ne crée pas de commission permanente.

2. Le conseil de discipline.

Le conseil de discipline de l'établissement est compétent pour prononcer à l'encontre des élèves les sanctions suivantes : avertissement, blâme, mesure de responsabilisation, exclusion temporaire de la classe, exclusion temporaire ou définitive de l'établissement ou de ses services annexes. Le conseil de discipline délibère à bulletins secrets à la majorité des

3. La commission éducative.

La commission examine la situation d'un élève qui ne respecte pas ses obligations scolaires ou qui a un comportement inadapté. Sa composition est fixée en CA et inscrite au règlement intérieur.

La commission ne sanctionne pas le comportement de l'élève. Elle recherche une solution éducative adaptée et personnalisée à la situation, comme par exemple la mise en place d'une mesure de responsabilisation. Elle cherche ainsi à amener l'élève à s'interroger sur sa conduite et sur les conséquences de ses actes.

4. LE CESC

Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) est une instance de réflexion qui conçoit, met en œuvre et évalue un projet éducatif en matière d'éducation à la citoyenneté et à la santé et de prévention de la violence, intégré au projet d'établissement.

5. CHSCT

Elle est chargée de faire toutes propositions utiles au conseil d'administration en vue de promouvoir la formation à la sécurité et de contribuer à l'amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité dans l'établissement.

B. Installation des instances.

Monsieur DOUAY demande aux membres de se positionner sur la composition des instances en PJ

22 votes POUR. Le tableau en ANNEXE est adopté à l'unanimité.

M. DOUAY déclare le nouveau CA et les instances installés.

II. Adoption de l'ordre du jour.

Monsieur DOUAY présente le projet d'ordre du jour et demande aux membres du CA de se positionner pour adoption.

Une modification est apportée. Le point 6 Don du FSE pour le CVC devient :
Point 6 : Sorties d'inventaire

22 votes POUR. L'ordre du jour est adopté.

III. Adoption du compte rendu du CA du jeudi 22 septembre 2022.

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA l'adoption du CR du précédent CA qui a eu lieu le 22 septembre 2022. Il précise qu'il a été rédigé par la direction.

22 votes POUR. Le compte-rendu du précédent CA est adopté.

IV. Adoption du budget prévisionnel 2023.

A. Budget prévisionnel 2023

Avant de donner la parole à Madame BETTE, adjointe gestionnaire, Monsieur DOUAY précise aux administrateurs quelques grands principes :

- le principe d'annualité : l'année budgétaire et l'exercice comptable commencent le 1er janvier et s'achèvent le 31 décembre ;
- le principe d'unité : le budget englobe la totalité des charges et des produits de l'établissement ;
- le principe de spécialité : les crédits ouverts au budget d'un exercice à chaque service ne peuvent être affectés à d'autres services (3 services généraux : service Activité Pédagogique – Administration et Logistique – Vie de l'élève – et 1 services spécial Service Restauration Hébergement)
- le principe d'équilibre : tout budget doit être présenté en équilibre. Lorsque la dotation globale de fonctionnement ne permet pas de l'atteindre, le recours au fonds de roulement de l'établissement est nécessaire ;
- le principe de la sincérité : les recettes et les dépenses de l'établissement doivent être évaluées de façon sincère, c'est à dire qu'elles doivent avoir fait l'objet d'une évaluation excluant toute majoration ou minoration fictives.

Il précise également que les administrateurs se prononceront sur le volume global du service, la gestion des domaines et des activités relevant de la compétence de l'ordonnateur (DO).

Monsieur DOUAY précise finalement qu'il s'agit d'un budget prévisionnel et des Décisions Budgétaires Modificatives (DBM) pourront être opérées au cours de l'année civile à venir.

Arrivée de Mme Virginie CARON DECROIX (23 membres présents)

Madame BETTE prend la parole pour présenter le budget (cf PJ)

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) 2023 allouée par le Conseil Départemental de la Somme est de 31922.00 €. Elle est en hausse de 4656 euros par rapport à 2022 (suite à une baisse de 2936 euros par rapport à celle de 2021).

Cette DGF est affectée pour 16976,26 € au service ALO, pour 8948,74 € au service AP et pour 5997,00 € au service SRH.

Une subvention spécifique de 8000 euros est également accordée pour l'approvisionnement

Arrivée de Mme Marie-Madeleine DEPRAETERE (24 membres présents)

Mme BETTE rappelle qu'outre la DGF, le Conseil Départemental de la Somme subventionne l'achat de "petits équipements pédagogiques" à hauteur de 2150 euros et l'achat de matériaux pour des "travaux urgents et inopinés" à hauteur de 1400 euros.

Arrivée de M. Stéphane Brunel (25 membres présents)

Monsieur CORDIER questionne Madame BETTE sur la ligne apprentissage de la natation. Mme BETTE répond que cette ligne doit figurer au budget mais ne sera pas utilisée compte-tenu du fait de la proximité avec la piscine (pas de frais de transport ni de frais d'entrée).

Le collège Jean Moulin basculera au 1^{er} janvier 2023 sur le progiciel OP@LE (qui sera généralisé à tous les établissements scolaires en 2025) ; ce changement d'applicatif entraîne la disparition dans le budget du service SBN (services des bourses nationales) ; les bourses seront gérées sous une autre forme dans OP@LE.

Le versement du service SRH vers le service ALO (appelé « contribution entre services ») qui permettait de prendre en charge les frais généraux liés au SRH (viabilisation, frais administratifs...) par le ALO disparaît avec la mise en place d'OP@LE. Les frais cités précédemment seront pris en charge directement sur le SRH ce qui nécessitera une décomposition des factures des frais administratifs (téléphone, courrier, papier...) sur les deux services.

Il est à noter également l'apparition dans le service VE d'un domaine AED (Assistants d'éducation) : en effet, à compter du 1^{er} janvier 2023, chaque établissement scolaire devra gérer les opérations budgétaires liées à la rémunération des AED présents en son sein.

Le budget ainsi établi présente un déficit de 15469,58 € ; cette somme représente le prélèvement sur fonds de réserve nécessaire à l'équilibre du budget.

Monsieur DOUAY précise qu'en complément de la DGH et sous les conseils de Madame CARON DECROIX, le collège a déposé un projet du type « budget participatif » en ligne intitulé « éduquer et enseigner hors des murs » estimé à 23000 euros.

Madame VASSEUR présente le projet « Eduquer et enseigner hors les murs » qu'elle a déposé dans le cadre du budget participatif.

La mise en place d'une « classe dehors » et l'agencement de la cour serait l'occasion de renforcer notre démarche de développement durable de notre établissement. Ce projet intègre :

- La création d'un espace classe où les enseignants pourront faire preuve d'innovation pédagogique en sortant de leur classe pour enseigner aux élèves quel que soit leur matière.
- L'accès à du mobilier sportif avec des tables de ping-pong extérieures permettrait de créer du jeu collectif avec des règles déjà établies.

- La création d'espace socialisant (deux tables d'échec un jeu de puissance 4 et de puissance 3)
- une fresque artistique qui permettrait d'habiller le haut de nos murs ainsi que nos bancs.

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA de se positionner sur le budget prévisionnel 2023 (cf PJ).

25 votes POUR. Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

B. DBM – budget 2022

Madame BETTE présente 4 prélèvements à effectuer sur les fonds de réserve :

- 366.63 € : consommation incomplète d'une subvention CD80 (projet "estime de soi" de 2020)
- 767,24 € : erreur de déclaration des dépenses sur le PAC80 2021-2022
- 249,00 € : coût supplémentaire licences numériques français et histoire-géographie
- 637.67 € : coût supplémentaire des droits de reprographie 2022

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA d'approuver ces 4 DBM nécessitant des prélèvements sur fonds de réserve.

25 votes POUR.

V. Contrats et convention.

1. Ramassage des ordures ménagères.

Monsieur DOUAY demande l'accord pour signer un contrat avec la Communauté de Communes du Pays des Coquelicots relatif au ramassage des ordures ménagères 2022. Ce contrat d'une durée d'un an s'élève à 5147,12euros (4305,72 euros pour 2021). Une nouvelle augmentation est à constater. Elle est liée à l'augmentation des volumes pris en charge (changement de containers).

25 votes POUR.

2. Convention de groupement comptable.

Monsieur DOUAY demande l'accord des membres du CA pour signer une convention de groupement comptable avec le lycée Delambre d'Amiens qui précise les modalités de fonctionnement entre les établissements rattachés et l'agence comptable (modalité de transmission des pièces financières, vérification de la régularité des comptes par l'agence comptable). Cette convention prendra effet au 1^{er} janvier 2023 pour l'ensemble de la période au cours de laquelle durera le groupement comptable.

25 votes POUR.

3. Mutualisation de la gestion des paies des personnels recrutés par le EPLE

Les AED et certains AESH sont recrutés par l'établissement.

Monsieur DOUAY demande l'accord pour l'adhésion du collège au groupement de services de gestion des rémunérations dont le lycée Paul Langevin de Beauvais est support en vue d'assurer la paie des personnels concernés.

25 votes POUR

4. Reprise de fonds social.

Il avait été accordé une aide sur le fonds social pour le voyage en Italie à l'élève Elena FOLLET. L'élève n'étant pas partie, le Principal demande l'autorisation des membres du CA d'annuler cette aide et de reverser l'aide accordé sur la ligne fonds social.

25 votes POUR

VI. Sorties d'inventaires

Madame BETTE informe les membres du CA que dans le cadre de l'entrée dans la vague 4 d'OPALE, une mise à jour de l'inventaire a été nécessaire. Elle présente succinctement le tableau PJ indiquant le mobilier sortie de l'établissement ou estimé à une valeur nulle.

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA de se positionner sur cette sortie d'inventaire.

25 votes POUR.

VII. Délégation du CA au chef d'établissement.

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA de lui donner une délégation pour la signature de convention, de marchés et de contrats dans la limite des crédits ouverts d'une part et des dispositions fixées à l'article 27 du Code des marchés publics. Il précise que les contrats, conventions et marchés signés sans l'accord du CA ne peuvent excéder la durée d'un an.

Il explique qu'en l'absence de cette délégation, le conseil d'administration doit siéger en permanence pour accepter toute convention ce qui empêchera parfois la possibilité de travailler avec certains partenaires tant que le CA n'a pas siégé.

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA de se positionner.

25 votes POUR. Monsieur DOUAY obtient une délégation du conseil pour la signature de contrats et conventions dans la limite fixée à l'article 28 du CMP.

Monsieur DOUAY précise que ce vote devra avoir lieu lors de l'installation du prochain CA ou

VIII. Forfait mobilité durable.

Monsieur DOUAY explique qu'un arrêté du 9 mai 2020 met en application le décret 2020-543 qui prévoit le versement du « forfait mobilités durables » dans la fonction publique d'état. Il explique que cette prime d'un montant annuel fixé à 100 euros pour 2020, portée à 200 euros à compter de 2021 concernent également les agents contractuels recrutés et payés par l'EPL (AED, AESH, contractuels...).

Le versement de ce bénéfice est soumis au vote par délibération du conseil d'administration.

Monsieur DOUAY demande donc au CA de se positionner sur le principe d'attribution du forfait mobilités durables aux agents concernés.

25 votes POUR

Le principe d'attribution du « forfait mobilités durables » est adopté.

IX. Adoption du PPMS.

1. Bilan des exercices incendie et PPMS « attentats-intrusion »

Monsieur DOUAY informe qu'un exercice sécurité-incendie a eu lieu le jeudi 29 septembre 2022 à 9h30.

Il précise que l'évacuation s'est déroulée dans une durée trop longue. Les bâtiments ont été évacués en 2 minute et 30 secondes soit 30 secondes de plus que lors de l'exercice qui a eu lieu l'an passé à la même période.

Monsieur DOUAY informe qu'un exercice PPMS attentat-intrusion a eu lieu de lundi 14 octobre 2022 à 11h12

La sonnerie a mal été entendue par de nombreux professeurs et en cuisine. Le volume est à augmenter.

Monsieur DOUAY ajoute que les fermetures des fenêtres et des stores posent problème. L'ensemble des huisseries doivent être refaites en 2023

2. Adoption du PPMS « risques majeurs »

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA de se positionner pour adopter le PPMS « risques majeurs ». Il précise qu'aucun changement n'a été effectué.

25 votes POUR.

Le PPMS « risques majeurs » est adopté.

X. Ventilation des IMP.

Monsieur DOUAY rappelle la ventilation des IMP présentée lors du dernier CA.

- Coordination EPS : 0.5 IMP attribuée à Monsieur WACQUET / 0.5 IMP attribuée à Monsieur CORDIER
- Technologie : 1 IMP à Monsieur JALAMA
- Devoir faits : 0.5 IMP à Madame VASSEUR
- Référent culturel : 0.5 IMP à Madame COELHO
- Référent numérique : 1 IMP à Monsieur HUBERT

Monsieur DOUAY précise que l'attribution de ces IMP est une compétence facultative du CA qui se positionne pour avis.

Monsieur DOUAY souhaite recueillir l'avis du CA pour l'attribution de nouvelles IMP :

- Référent culturel : 0.5 IMP supplémentaire à Madame COELHO
- Référent coordonnateur PIAL : 1 IMP à Monsieur DEHAY
- Référent Education au développement durable : 0.5 IMP à Mme DELAMAERE
- Référent PSC1 : 0.5 IMP à M. CORDIER
- Référent TEC : 0.5 IMP à Monsieur CORDIER / 0.5IMP à Monsieur FIASSON

25 votes POUR

XI. PAC 80 – Scène au collège

Monsieur DOUAY rappelle que le collège est inscrit au dispositif PAC 80.

Monsieur DOUAY rappelle que la subvention obtenue par le collège pour les projets de niveau 1 est de 4325 euros (au lieu de 6422 euros l'an passé) et que le collège :

- Paie 10% de cette somme.
- Paie la différence si les projets retenus dépassent le 4325€.

Il précise que pour l'année 2022-2023, le département a procédé à des changements concernant les rendez-vous culturel de n°1 du PAC 80. Il n'est désormais plus nécessaire d'attendre la validation du conseil départemental si la structure culturelle fait partie d'une liste diffusée aux enseignants.

Monsieur DOUAY explique que le collège a dû faire des choix de sortie et prélever sur ses réserves compte tenu du fait que :

- le pass éducation (finance de l'état à hauteur de 25 euros par élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} ne peut servir à financer le transport
- le conseil départemental refuse de ne payer que du transport sans intervenant culturel.

Monsieur DOUAY demande l'accord des membres du CA pour signer la convention PAC 80 avec la collectivité territoriale.

25 vote POUR.

Il présente les projets choisis :

	Nom du projet	Référent	Niveaux concernés	Nombre d'élèves	Coût total	PAC	CD80	Collège	
1	Evolutions, migrations et révolution au Néolithique	Mme Dupuis	6ème segpa	11	539,00 €	x	485,10 €	53,90 €	
1bis	Du monde gaulois au monde gallo-romain	Mme Coelho	5ème Latinistes	26	350,00 €	x	315,00 €	35,00 €	
3	Voyage dans le monde de Jules Verne	Mme Coelho	5A,B,C,D	71	813,20 €	x	731,88 €	81,32 €	
5	Le traitement de la mort pendant et après la 1ère GM	M.Lembras	3A,B,C,D	100	1 560,00 €	x	1 404,00 €	156,00 €	
6	Saint-Valéry : un patrimoine littoral à protéger	Mme delattre	6A,B,C,D	93	2 107,00 €	x	1 896,30 €	210,70 €	
					5 369,20 €		4 832,28 €	536,92 €	5 369,20 €
					SUBVENTION C.D. 80		3 892,50 €	Collège	1 476,70 €
4	L'Antiquité au musée de Picardie	Mme Crochet	6B,C	55	250,00 €	hors PAC		250,00 €	
							0,00 €	250,00 €	250,00 €
								Collège	250,00 €
								Collège	1 726,70 €

Monsieur DOUAY demande aux CA d'accepter le don de 250 euros du FSE finançant la sortie au musée.

25 votes pour. Le don est accepté.

Dans le cadre du PAC collégiens 80, le département de la Somme programmera des spectacles dans les collèges entre janvier et juin 2023. Le collège a répondu à l'appel à candidature pour accueillir 3 spectacles. 2 d'entre eux ont été validées

Le Conseil départemental prend en charge 90% du montant des spectacles, 10% restant à la charge du collège.

Les 2 spectacles retenus sont :

- Bulles de théâtre "Persée un voyage mythologique" le 12/01/23 après midi pour les 6A et 6D (installation 14h - spectacle à 15h)
- Bulles de théâtre "Persée un voyage mythologique" le 26/01/23 matin pour les 6C et 6B (installation à 14h - spectacle à 15H)

Commune	Collège	Type	Nombre de spectacles	Coût du/ des spectacles	Participation du collège (10% du projet)	Subvention allouée par le Conseil départemental
Albert	Jean Moulin	Public	2	900.00 €	90.00 €	810.00 €

Monsieur DOUAY demande l'accord pour signer une convention avec la compagnie Bulles de Théâtre

25 votes POUR.

Monsieur BICHET interroge le Principal sur le fait que rien ne soit proposé aux élèves de 4^{ème}. Mme COELHO répond que les projets sont limités par un budget et qu'ils doivent nécessairement s'intégrer aux programmes. L'ensemble des sorties présentées ne s'adoptant pas aux programme des 4^{ème} qui sont partis en Italie l'an passé.

XII. Sortie à Canterbury.

Intitulé du voyage : Sortie à Canterbury
Date(s) prévisionnelle(s) : juin-23 **Durée :** 1 jour
Professeur référent : M. Lecup
Niveau(x) concerné(s) : 6ème complétés par LCE
Transport: Bus
Elèves : 60
Accompagnateurs : 5

Coût total ⁽¹⁾	4 322,00 €
Participants (élèves + accompagnateurs)	65
Coût brut/participants	66,49 €
Coût pour les accompagnateurs	332,46 €
Reste à charge des familles	3 989,54 €
Coût brut/famille	66,49 €

Subventionnement	FSE	400,00 €
	SISCO	2 000,00 €
	C.D. 80	
	PEEP /FCPE	
	OCCE	
	TOTAL	2 400,00 €

Reste à charge des familles (subventionnements déduits) 1 589,54 €

Coût net/famille 26,49 €

soit
 une
 baisse
 de : 40,00 €

Participation demandée aux familles :

0€

Monsieur LECUP présente le voyage et précise que l'objectif de cette journée est de proposer aux élèves une journée d'immersion en Angleterre et de visiter la cathédrale de Canterbury

Monsieur DOUAY précise que seuls les frais pour la réalisation d'un passeport reste à la charge des familles et qu'une information a été donnée dès le mois de septembre.

Monsieur LECUP souhaite greffer un petit déjeuner anglais estimé à 1036 euros mais que celui-ci sera réalisé sous réserve que des subventions soient trouvées. Il précise avoir déjà obtenu une subvention de la FCPE et de la mairie d'Albert. 600 € restent à trouver. Monsieur LECUP interroge Madame CARON DECROIX sur le mail qu'il lui a envoyé et l'éventuelle participation du conseil départemental. Madame CARON DECROIX répond que les subventions du conseil départemental n'entrent pas dans ce cadre. Elle ajoute qu'une petite somme pourrait être disponible mais que de nombreux collègues émettent des demandes similaires.

Monsieur DOUAY demande l'adoption du budget dans sa globalité par les membres du CA et le montant de chaque don.

25 POUR.

Monsieur DOUAY demande l'accord du CA pour signer un contrat avec l'organisme **SELF VOYAGES SCOLTOURS**

25 POUR.

Monsieur DOUAY souhaite que les membres du CA se positionnent sur une grille permettant de sélectionner les élèves lors de la sortie en Angleterre. Il présente la grille et demandent aux membres de se positionner.

Monsieur BICHET questionne le chef d'établissement sur le sentiment d'injustice qu'auront les élèves qui ne partiront pas. Monsieur DOUAY répond qu'il ne souhaite ni un système de tirage au sort ni un système de « 1^{er} arrivé – 1^{er} servi » et que la sélection par critère sociaux et d'engagement semble la plus juste. Monsieur BICHET désapprouve.

Monsieur DOUAY demandent aux membres du CA de se positionner sur la grille.

23 POUR. 1 ABSTENTION. 1 CONTRE

XIII. Voyage en Italie.

Intitulé du voyage : Séjour en Italie du 21 au 27 mai 2023

Date(s) prévisionnelle(s) :

Durée : 7 jours - 6 nuits
:

Professeur référent : Mme Delamaere

Niveau(x) concerné(s) : 5ème

Transport: Bus

Elèves : 48

Accompagnateurs : 4 (Mme Delamaere, M. Remy, Mme Crochet, Mme Delattre)

<u>Coût total</u> ⁽¹⁾	28 424,76 €
<u>Participants (élèves + accompagnateurs)</u>	52
<u>Coût brut/participants</u>	546,63 €
<u>Coût pour les accompagnateurs</u>	2 186,52 €
<u>Reste à charge des familles</u>	26 238,24 €
<u>Coût brut/famille</u>	546,63 €

<u>Subventionnement</u>	FSE	1 500,00 €
	SISCO	6 950,00 €
	C.D. 80	
	FCPE	384,00 €
	OCCE	
	TOTAL	8 834,00 €

Reste à charge des familles (subventionnements déduits) 17 404,24 €

Coût net/famille 362,59 € *arrondie à 362,00 €*

soit une baisse de : 184,04 €

Participation demandée aux familles : 362,00 €

Monsieur COELHO précise que ce voyage qui se fait entre Rome, Naples et Florence, permet de travailler les éléments de programmes en faisant des liens inter-disciplinaires entre les mathématiques, l'histoire, la technologie et les sciences physiques. Monsieur DOUAY rappelle qu'un accord de principe a été voté lors du CA du 4 juillet 2022.

Monsieur DOUAY demande l'adoption du budget dans sa globalité par les membres du CA qui fixe la participation des familles à 362 euros/élèves et le montant de chaque don.

Il précise que le prix des familles pourrait être revu à la baisse en fonction des actions menées par les enseignants et de la subvention Phyleas Fogg du conseil départemental.

25 votes POUR

Monsieur DOUAY demande l'accord du CA pour signer un contrat avec l'organisme SELF VOYAGES SCOLTOURS.

25 votes POUR.

Monsieur DOUAY souhaite que les membres du CA se positionnent sur une grille permettant de sélectionner les élèves lors du voyage en Italie. Il présente la grille et demandent aux membres de se positionner.

25 POUR.

XIV. Voyage en Andalousie.

Intitulé du voyage : Séjour en Andalousie
Date(s) prévisionnelle(s) : du 13 au 17 mars 2023 **Durée :** 5 jours - 4 nuits
Professeur référent : Mme Le Guier
Niveau(x) concerné(s) : 3ème
Transport: Bus - avion - bus
Elèves : 46
Accompagnateurs : 4 (Mme Le Guier, Mme Coelho, Mme Crochet)

Coût total ⁽¹⁾	26 928,00 €
Participants (élèves + accompagnateurs)	50
Coût brut/participants	538,56 €
Coût pour les accompagnateurs	2 154,24 €
Reste à charge des familles	24 773,76 €
Coût brut/famille	538,56 €

Subventionnement	FSE	1 500,00 €
	SISCO	6 950,00 €
	C.D. 80	
	FCPE	368,00 €
	OCCE	
TOTAL	8 818,00 €	

Reste à charge des familles (subventionnements déduits) 15 955,76 €
Coût net/famille 346,86 € *arrondie à 346,00 €*
soit une baisse de : 191,70 €

Participation demandée aux familles :	346,00 €
----------------------------------------------	-----------------

Madame LEGUIER présente ce projet est pluridisciplinaire : histoire-géographie, latin et espagnol. Il comprend la visite de sites archéologiques, de musées des 3 cultures et de différents quartiers. Elle ajoute qu'un atelier de flamenco et un atelier culinaire sont également prévus.

Monsieur DOUAY ajoute que l'hébergement en famille est une spécificité du voyage.

Monsieur BICHET interroge sur la distance kilométrique qui sépare Cordoue de Seville. Madame LE GUIER répond qu'il y a une heure de trajet.

Monsieur DOUAY demande l'adoption du budget dans sa globalité par les membres du CA qui fixe la participation des familles à 346 euros/élèves et le montant de chaque don.

Il précise que le prix des familles pourrait être revu à la baisse en fonction des actions menées par les enseignants et de la subvention Phyleas Fogg du conseil départemental.

25 votes POUR.

Monsieur DOUAY demande l'accord du CA pour signer un contrat avec l'organisme **LEXGO INTERNATIONAL**

25 votes POUR.

Monsieur DOUAY souhaite que les membres du CA se positionnent sur une grille permettant de sélectionner les élèves lors du voyage en Espagne. Il présente la grille et demandent aux membres de se positionner.

25 POUR. 1 CONTRE.

XV. Voyages en Normandie.

Intitulé du voyage : Séjour en Normandie
Date(s) prévisionnelle(s) : 4 et 5 mai 2023 **Durée :** 2 jours, 1 nuits
Professeur référent : Mme Débart
Niveau(x) concerné(s) : 3ème SEGPA
Transport: Bus
Elèves : 16
Accompagnateurs : 4 **DONT LE CHAUFFEUR**

Coût total ⁽¹⁾	3 518,40 €
Participants (élèves + accompagnateurs)	20
Coût brut/participants	175,92 €
Coût pour les accompagnateurs	703,68 €
Reste à charge des familles	2 814,72 €
Coût brut/famille	175,92 €

Subventionnement	FSE	
	SISCO	1 000,00 €
	C.D. 80	
	FCPE	160,00 €
	OCCE	1 174,72 €
	TOTAL	2 334,72 €

Reste à charge des familles (subventionnements déduits) 480,00 €

Coût net/famille 30,00 €

*soit
une
baisse
de :* 145,92 €

Participation demandée aux familles :	30,00 €
----------------------------------------------	----------------

Monsieur LOURDAUX présent le séjour qui prévoit la visite du Parc Eolien de Cap Fagnet, d'Arromanches, du cimetière Américain de Colleville-sur-Mer, de la pointe du Hoc et de l'Airborne Museum.

Monsieur DOUAY demande l'adoption du budget dans sa globalité par les membres du CA qui fixe la participation des familles à 30 euros/élèves et le montant de chaque don.

25 POUR.

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA de se positionner sur la convention d'hébergement prévue.

25 POUR

XVI. Voyages à Bruxelles.

Intitulé du voyage :	Sejour à Bruxelles et si le MINI nous faisait grandir		
Date(s) prévisionnelle(s) :	22 et 23 juin	Durée :	2 jours / 1 nuit
Professeur référent :	Mme Eichelberger		
Niveau(x) concerné(s) :	ULIS		
Transport:	Bus et transport en commun		
Elèves :	14		
Accompagnateurs :	4	Mme Eichelberger, Mme Crochet, Mme Delattre, Mme Goupil	
Coût total ⁽¹⁾			2 223,60 €
Participants (élèves + accompagnateurs)			18
Coût brut/participants			123,53 €
Coût pour les accompagnateurs			494,13 €
Reste à charge des familles			1 729,47 €
Coût brut/famille			123,53 €
Subventionnement	FSE		
	SISCO		1 300,00 €
	C.D. 80		
	PEEP /FCPE		140,00 €
	OCCE		
	TOTAL		1 440,00 €
Reste à charge des familles (subventionnements déduits)		289,47 €	
Coût net/famille		20,68 €	<i>arrondie à 20€</i>
	<i>soit une baisse de :</i>	102,86 €	
Participation demandée aux familles :			20,00 €

Monsieur FIASSON présente le voyage qui intègre une Visite du site « mini-Europe » (en lien avec les programmes d'Histoire géographique » et de l'Atomium (en lien avec les programmes de sciences physiques.

Monsieur DOUAY demande l'adoption du budget prévisionnel dans sa globalité par les membres du CA qui fixe la participation des familles à 20 euros/élèves et le montant de chaque don.

25 POUR

Monsieur DOUAY demande l'accord du CA pour signer un contrat avec l'organisme **STATION PLEIN AIR**.

25 POUR

Monsieur BRUNEL fait remarque que les subventions du SISCO permettent de faire partir près de la moitié des élèves du collège à moindre cout. Monsieur DOUAY insiste sur cette spécificité qui permet la réalisation de nombreux voyages.

XVII. Questions diverses

→ Question des professeurs :

La question suivante a été posée au CA du 04 juillet 2022: "L'équipe pédagogique aimerait savoir comment ont été reversées aux parents les subventions tardives de la PEEP et de la FCPE concernant le voyage en Italie?"

La réponse donnée a été la suivante: « Ce versement se fera avant la mi-juillet 2022. L'agence comptable devra par la suite valider la demande de l'établissement. Les familles recevront la somme de 31€ vers la fin aout 2022. »

A ce jour, cette somme n'a toujours pas été versée sur les comptes cantine. Quand cela sera-t-il fait?

Monsieur DOUAY répond que du retard a effectivement été pris par le service de gestion. Il garantit que ce remboursement sera effectué avant la fin de l'année civile.

→ Question des parents d'élève :

Une réflexion est-elle menée pour alléger le poids des cartables ?

Madame VASSEUR rappelle les actions déployées pour alléger les cartables :

- Utilisation de manuels numérique en histoire et en français.
- Mise à disposition d'un casier pour tous les élèves.
- Travaux des PP auprès des élèves de 6^{ème} autour de la composition du cartable.

Monsieur DOUAY propose de renvoyer un mail aux équipes pédagogiques pour s'assurer que tous les élèves soient informés de la récente mise à disposition de manuels numériques. Il propose aussi de demander aux PP de 6^{ème} de revenir sur la composition des cartables.

Question des parents d'élèves :

Les transports scolaires sont perturbés les mercredis matins depuis le 9 novembre. Certains arrêts ne sont plus desservis.

Monsieur DOUAY rappelle que les transports ne sont pas de la compétence du collège mais de la région. Il ajoute avoir contacté Monsieur Christophe BAYER à ce sujet qui lui a expliqué que ce problème est lié à l'absence parfois imprévu de conducteur. Afin d'assurer le transport d'un maximum de village, le transporteur demande aux chauffeurs présents de modifier leur trajet mais les bus se remplissent et les élèves en fin de trajet ne peuvent plus être accueillis (ce qui est le cas du 2^{ème} arrêt de Méaulte).

Monsieur BRUNEL invite les représentants de parents d'élèves à le contacter directement en cas de problème.

XVIII. Information diverses

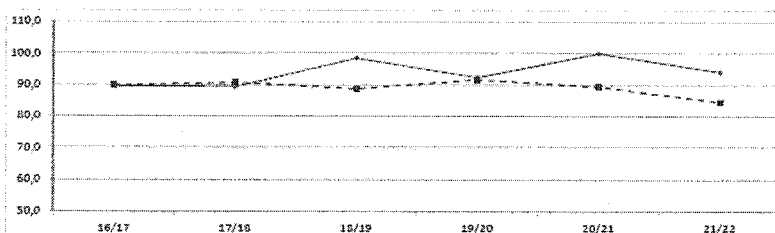
Monsieur DOUAY informe les membres du CA que le facebook du collège est en ligne.

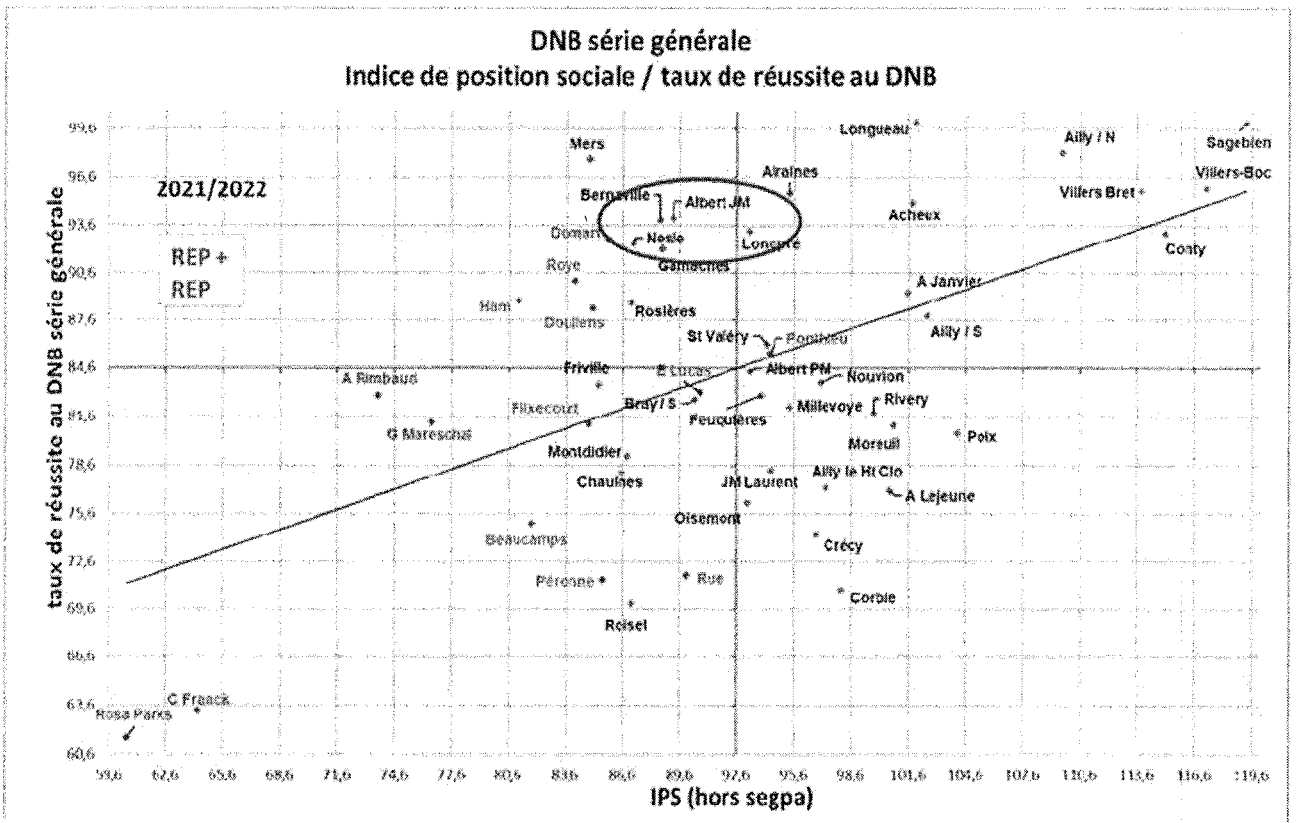
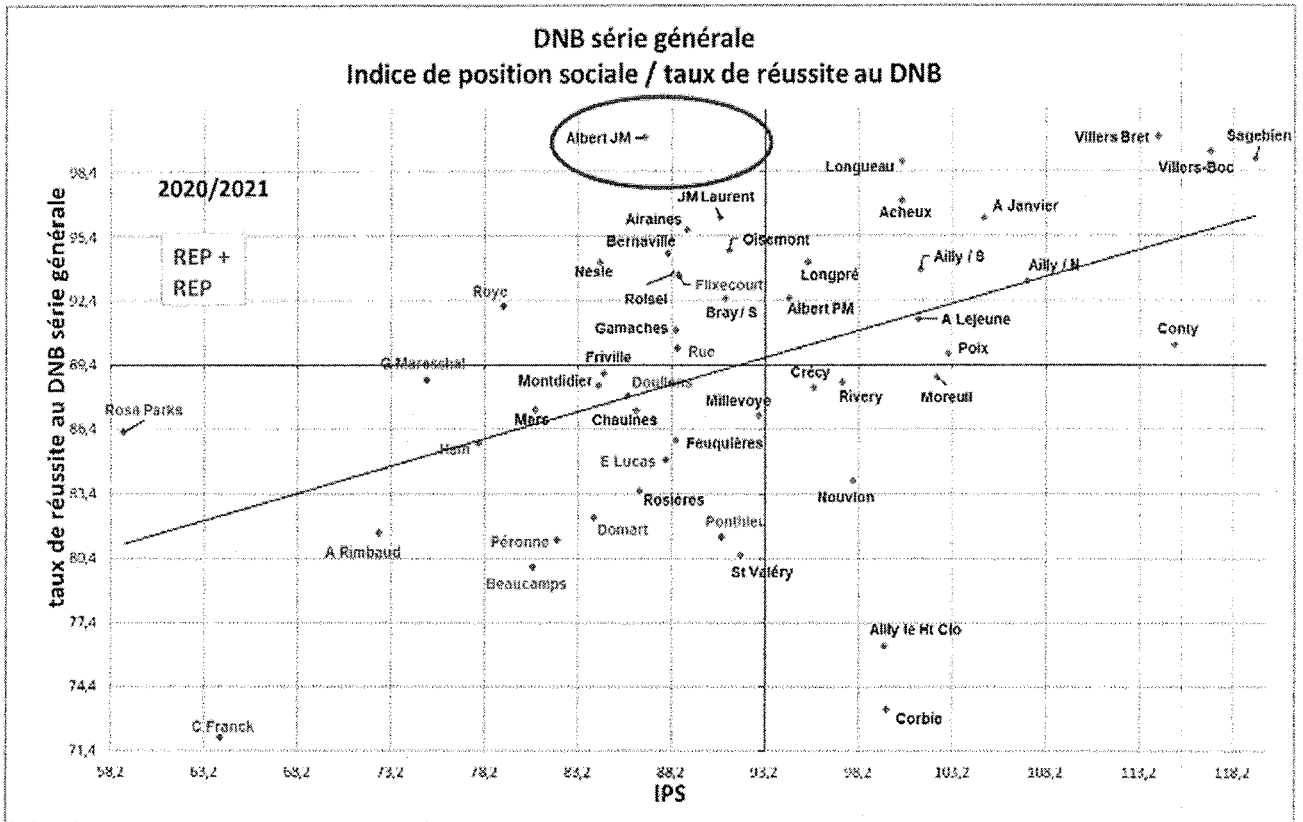
Monsieur DOUAY rappelle quelques dates importantes pour la période à venir :

- Formation de représentants de parents en conseil de classe animée par le Principal vendredi 18 novembre à 15h.
- CHSCT le mardi 20 novembre 2022 à 15h.
- Réunion du comité de pilotage « Evaluation de l'établissement » le vendredi 2 décembre à 14h.
- Sortie Sénat-Tour Eiffel le mardi 6 décembre.
- Le marché de Noël le vendredi 9 décembre.

Monsieur DOUAY présente les résultats au DNB. Il précise que résultats restent bien au-dessus des taux départementaux. Ils sont d'autant plus satisfaisants que l'IPS du collège est inférieur à 90. Le collège fait réussir ses élèves et semble lutter efficacement contre les inégalités sociales et territoriales.

	14/15	15/16	16/17	17/18	18/19	19/20	20/21	21/22
DNB Collège	92,3	85,1	89,7	89,3	98,4	92,3	100	93,1
Somme	84,1	84,2	89,8	90,7	88,7	91,6	89,4	87,0
écart	+8,2	+1,3	-0,1	-1,4	+9,7	+0,7	+10,6	+6,1
DNB pro		87	93,3	100	100	100	90	100
CFG		100	100	100	63,6	100	95,5	100

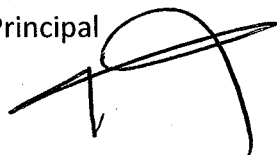




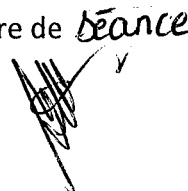
Madame BETTE s'excuse de l'absence d'un pot en fin de CA et en profite pour informer les membres que la nouvelle cuisinière prendra son poste au 1^{er} janvier 2023.

Monsieur DOUAY remercie l'ensemble des membres et lève la séance à 19h20

Cyril DOUAY
Principal

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke.


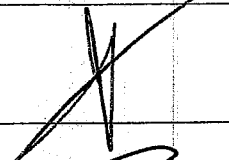
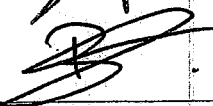

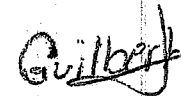
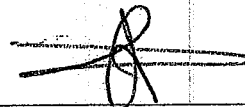
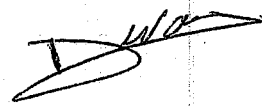
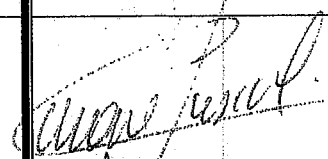
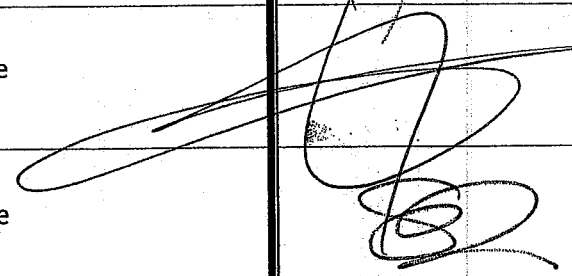
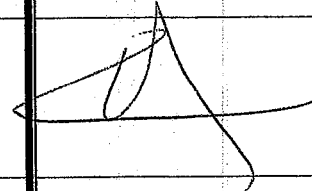

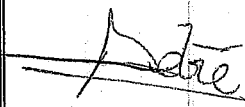

Nathalie BETTE
Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, featuring a stylized, somewhat abstract shape with a small checkmark-like element at the end.



Feuille d'émargement du Conseil d'Administration
Du jeudi 24 novembre 2022 à 17h15

	Titulaire	Fonction	
Direction, collectivités personnalités qualifiées	M.DOUAY Cyril	Chef d'établissement	
	Mme BETTE Nathalie	Adjoint gestionnaire	
	M.DEHAY Emmanuel	Directeur de la SEGPA	
	Mme VASSEUR	C.P.E	
	M.BEAUVARLET Franck	Conseiller départemental	
	Mme CARON DECROIX Virginie	Conseillère départementale	
	M. BRUNEL Stéphane	SISCO	
	M. DAUCHET	Conseiller Municipal	
	Mme LEFEBVRE	Personnalité qualifiée	
	Mme BOULANGER	Personnalité qualifiée	
Personnels	Mme COELHO Stéphanie	Professeur de Lettres Classiques	
	M. FIASSON Arnaud	Professeur Anglais	
	M.CORDIER Alexis	Professeur EPS	

	M. VERMEERSCH Hugo	Assistant d'éducation	
	Mme DERoy véronique	Professeur Mathématiques	
	Mme LE GUIER Alexandra	Professeur Espagnol	
	Mme BARBIER Stéphanie	Secrétaire de Direction	
	Mme LEFEBVRE Fabienne	Agent de service	
	Mme GUILBERT Dorothée	Agent de service	
Parents d'élèves et élèves	Mme DEFIEF Anne	Parent d'élève	
	M. DEVAUX Fabien	Parent d'élève	
	Mme DEPRAETERE Marie-Madeleine	Parent d'élève	
	M. CAROSONE Pascal	Parent d'élève	
	M. DETRE Romuald	Parent d'élève	
	Mme FAUQUET Stéphanie	Parent d'élève	
	M. BICHET Frédéric	Parent d'élève	
	LIZERAY Mathieu	Elève	
	DETRE Maxence	Elève	
		Elève	

Année scolaire 2022-2023 : Mise en place du conseil d'administration, du conseil de discipline, de la CHS

	Conseil d'administration	Conseil de discipline	CHS
Direction, collectivités personnelles qualifiées (10 membres)	Principal	M. DOUAY	M. DOUAY
	Adjoint gestionnaire	Mme BETTE	Mme BETTE
	CPE	Mme VASSEUR	Mme VASSEUR
	Directeur adj. de SEGPA	M. DEHAY	
	Conseil départemental	M. DEKYDTPOTTER	
	Commune siège (1)	Mme LEMAIRE	
	EPCI (1)	M. DAUCHET	
	Personnalités qualifiées (1 ou 2)	M. BRUNEL	
		Mme LEFEBVRE	
		Mme BOULLANGER	
Personnels (10 membres)	Titulaires	Titulaires	Titulaires
	Mme COELHO	M. LOURDAUX	M. CORDIER
	M. FIASSON	Mme BOURRE	M. LOURDAUX
	M. CORDIER	Mme GRONIER	
	Mme DEBART	Mme MANELUK	
	M. VERMEERSCH	Mme DEROY	
	Mme DEROY		
	Mme LE GUIER		
	Mme BARBIER	Mme LEBEVRE	Mme LEFEBVRE
	Mme PISON	Mme RARAUX	Mme RARAUX
Mme GUILBERT		Mme GUILBERT	
Personnels ASS-ATOSS : CA:3, CP:1, CD:1	Titulaires	Titulaires	Titulaires
	Mme DEFIEF	M. CAROSONE	M. CAROSONE
	M. DEVAUX	Mme DURANNEL	M. DEVAUX
	Mme DEPRAETERE	Mme LEFRANC	Mme FAUQUET
	M. CAROSONE	Mme DOUAY	Mme DEFIEF
	M. DETRE		
	Mme FAUQUET		
	M. BICHET		
	LIZERAY Mathieu	WAQUET Jules	WAQUET Jules
	DETRE Maxence	GRANDEL Romain	LIZERAY Mathieu
GLORIEUX Myla	CIEZKOWSKI Louane	DETRE Maxence	
Parents d'élèves et élèves (10 membres)	Titulaires	Titulaires	Titulaires
	Mme DEFIEF	M. CAROSONE	M. CAROSONE
	M. DEVAUX	Mme DURANNEL	M. DEVAUX
	Mme DEPRAETERE	Mme LEFRANC	Mme FAUQUET
	M. CAROSONE	Mme DOUAY	Mme DEFIEF
	M. DETRE		
	Mme FAUQUET		
	M. BICHET		
	LIZERAY Mathieu	WAQUET Jules	WAQUET Jules
	DETRE Maxence	GRANDEL Romain	LIZERAY Mathieu
GLORIEUX Myla	CIEZKOWSKI Louane	DETRE Maxence	
Parents d'élèves et élèves (10 membres)	Titulaires	Titulaires	Titulaires
	Mme DEFIEF	M. CAROSONE	M. CAROSONE
M. DEVAUX	Mme DURANNEL	M. DEVAUX	
Mme DEPRAETERE	Mme LEFRANC	Mme FAUQUET	
M. CAROSONE	Mme DOUAY	Mme DEFIEF	
M. DETRE			
Mme FAUQUET			
M. BICHET			
LIZERAY Mathieu	WAQUET Jules	WAQUET Jules	
DETRE Maxence	GRANDEL Romain	LIZERAY Mathieu	
GLORIEUX Myla	CIEZKOWSKI Louane	DETRE Maxence	
Nombre total de membres	30	13	12

* : 2 représentants des personnels ASS et ATE si plus de 600 élèves

BUDGET 2023

8 200,00 €

ACTIVITE PEDAGOGIQUE LIBELLE DOMAINE ACTIVITE MONTANT

ACTIVITE PEDAGOGIQUE LIBELLE DOMAINE ACTIVITE COMPTE MONTANT

Manuels scolaires	PR141	13MS-	7411	-	PR141	13MS-	7411	-
Droits de reprographie	PR141	13REP	7411	1 200,32 €	PR141	13REP	7411	1 200,32 €
Apprentissage de la natation : entrées	SPORT	2NATE	7443	257,00 €	SPORT	2NATE	7443	257,00 €
Apprentissage de la natation : transport	SPORT	2NATT	7443	576,00 €	SPORT	2NATT	7443	576,00 €
Petit équipement pédagogique	CD80	2PTEQ	7443	2 150,00 €	CD80	2PTEQ	7443	2 150,00 €
C 80 2022-2023 : action/animation	PAC80	2PACA22	7443		PAC80	2PACA22	7443	
C 80 2022-2023 : transport	PAC80	2PACT22	7443		PAC80	2PACT22	7443	
C 80 2022-2023 part collège	PAC80	ODGF	7443		PAC80	ODGF	7443	
C 80 2022-2023 part comp. collège	PAC80	ODGF	7443		PAC80	ODGF	7443	
Scène au collège	PAC80	2PACA22	7443		PAC80	2PACA22	7443	
Scène au collège part collège	PAC80	ODGF	7443		PAC80	ODGF	7443	
Sortie musée 2022-2023	SORTIE	0MUSEE22	7468	250,00 €	SORTIE	0MUSEE22	7468	250,00 €
Fournitures objets confectionnés	SEGPA	0OJBICONF	701	250,00 €	SEGPA	0OJBICONF	701	250,00 €
Sortie : Canterbury 2023 part collège	SORTIE	ODGF	7443		SORTIE	ODGF	7443	
Sortie : Canterbury 2023 prestataire	SORTIE	OCAN23FSE	7468	400,00 €	SORTIE	OCAN23FSE	7468	400,00 €
	SORTIE	OCAN23SIS	7468	2 000,00 €	SORTIE	OCAN23SIS	7468	2 000,00 €
	VOYAG	ODGF	7443		VOYAG	ODGF	7443	
Voyage : Italie 2023 part collège	VOYAG	0ITA23FAM	7067	17 376,00 €	VOYAG	0ITA23FAM	7067	17 376,00 €
Voyage : Italie 2023 prestataire	VOYAG	0ITA23FSE	7468	1 500,00 €	VOYAG	0ITA23FSE	7468	1 500,00 €
	VOYAG	0ITA23SIS	7468	6 950,00 €	VOYAG	0ITA23SIS	7468	6 950,00 €
	VOYAG	0ITA23FCP	7468	384,00 €	VOYAG	0ITA23FCP	7468	384,00 €
Voyage : Espagne 2023 part collège	VOYAG	0ESP23FAM	7067	15 916,00 €	VOYAG	0ESP23FAM	7067	15 916,00 €
Voyage : Espagne 2023 prestataire	VOYAG	0ESP23FSE	7468	1 500,00 €	VOYAG	0ESP23FSE	7468	1 500,00 €
	VOYAG	0ESP23SIS	7468	6 950,00 €	VOYAG	0ESP23SIS	7468	6 950,00 €
	VOYAG	0ESP23FCP	7468	368,00 €	VOYAG	0ESP23FCP	7468	368,00 €
Voyage : Normandie 2023 part collège	VOYAG	0NOR23FAM	7067	480,00 €	VOYAG	0NOR23FAM	7067	480,00 €
Voyage : Normandie 2023 prestataire	VOYAG	0NOR23OCC	7468	1 174,72 €	VOYAG	0NOR23OCC	7468	1 174,72 €
	VOYAG	0NOR23SIS	7468	1 000,00 €	VOYAG	0NOR23SIS	7468	1 000,00 €
	VOYAG	0NOR23FCP	7468	160,00 €	VOYAG	0NOR23FCP	7468	160,00 €
Voyage : Bruxelles 2023 part collège	VOYAG	0BRU23FAM	7067	280,00 €	VOYAG	0BRU23FAM	7067	280,00 €
Voyage : Bruxelles 2023 prestataire	VOYAG	0BRU23FCP	7468	140,00 €	VOYAG	0BRU23FCP	7468	140,00 €
	VOYAG	0BRU23SIS	7468	1 300,00 €	VOYAG	0BRU23SIS	7468	1 300,00 €

BUDGET 2023

€

LIBELLE	DOMAINE	ACTIVITE	COMPTA	MONTANT
Education à la santé et à la citoyenneté	PR230	16ESC	7411	500,00 €
Fonds social lycéen et collégien	PR230	16FS-	7411	500,00 €
Fonds social des cantines	PR230	16FSC	7411	1 000,00 €
Assistants d'éducation (rémunération et charges)	AED	16AED	7411	116 208,00 €

LIBELLE	DOMAINE	ACTIVITE	COMPTA	MONTANT
Education à la santé et à la citoyenneté	PR230	16ESC	7411	500,00 €
Fonds social lycéen et collégien	PR230	16FS-	7411	500,00 €
Fonds social des cantines	PR230	16FSC	7411	1 000,00 €
Assistants d'éducation (rémunération et charges)	AED	16AED	7411	116 208,00 €

LIBELLE	DOMAINE	ACTIVITE	MONTANT
Travaux urgents et inopinés	CD80	2TUI	1 500,00 €

LIBELLE	DOMAINE	ACTIVITE	COMPTA	MONTANT
Travaux urgents et inopinés	CD80	2TUI	7443	1 500,00 €

LIBELLE	DOMAINE	ACTIVITE	MONTANT	
Dotation globale de fonctionnement	CD80	0DGF	7443	

LIBELLE	DOMAINE	ACTIVITE	COMPTA	MONTANT
Dotation globale de fonctionnement	CD80	0DGF	7443	

LIBELLE	DOMAINE	ACTIVITE	MONTANT	
Dotation globale de fonctionnement	CD80	0DGF	7443	

LIBELLE	DOMAINE	ACTIVITE	COMPTA	MONTANT
Dotation globale de fonctionnement	CD80	0DGF	7443	

LIBELLE	DOMAINE	ACTIVITE	MONTANT
Travaux urgents et inopinés	CD80	2TUI	1 500,00 €
Eau	VIAB	2EAU	
Maintenance liée aux bâtiments	MAINT	2BAT	
Contrôles sécurité obligatoires	MAINT	2CONT	
Redevance déchets	MAINT	2DECH	
Autres maintenances non obligatoires	MAINT	2CNOB	
Assurance établissement	ADMI	0ASSUR	
Contribution agence comptable	ADMI	0CGS	
Affranchissement	ADMI	0POST	
Téléphone	ADMI	0TEL	
Infirmier	ADMI	0INF	
Logiciels vie scolaire	ADMI	0LOGI	
Papier	ADMI	0PAP	
Papier	ADMI	0PAP	856,54 €
Locations copieurs	ADMI	0LOCA	1 042,84 €
Fournitures administratives	ADMI	0FOUR	1 000,00 €
Documentation administrative	ADMI	0DOCA	120,00 €
Carburant	ADMI	0VEHI	250,00 €
Frais de réception	ADMI	0REC	500,00 €
Consommables informatiques	ADMI	0COINS	700,00 €
Factures 2022 non parvenues	ADMI	0FAC22	1 000,00 €
Matières d'oeuvre pour mutualisation	MAINT	2MUTU	1 000,00 €
Matériels pour travaux	MAINT	0TRAVAUX	800,00 €
Amortissements réels	OP-SPE	0AMOR	478,70 €

LIBELLE	DOMAINE	ACTIVITE	COMPTA	MONTANT
Travaux urgents et inopinés	CD80	2TUI	7443	1 500,00 €
Eau	VIAB	2EAU	7443	
Maintenance liée aux bâtiments	MAINT	2BAT	7443	
Contrôles sécurité obligatoires	MAINT	2CONT	7443	
Redevance déchets	MAINT	2DECH	7443	
Autres maintenances non obligatoires	MAINT	2CNOB	7443	
Assurance établissement	ADMI	0ASSUR	7443	
Contribution agence comptable	ADMI	0CGS	7443	
Affranchissement	ADMI	0POST	7443	
Téléphone	ADMI	0TEL	7443	
Infirmier	ADMI	0INF	7443	
Logiciels vie scolaire	ADMI	0LOGI	7443	
Papier	ADMI	0PAP	7443	856,54 €
Papier	ADMI	0PAP	7443	856,54 €
Locations copieurs	ADMI	0LOCA	7443	1 042,84 €
Fournitures administratives	ADMI	0FOUR	7443	1 000,00 €
Documentation administrative	ADMI	0DOCA	7443	120,00 €
Carburant	ADMI	0VEHI	7443	250,00 €
Frais de réception	ADMI	0REC	7443	500,00 €
Consommables informatiques	ADMI	0COINS	7443	700,00 €
Factures 2022 non parvenues	ADMI	0FAC22	7443	1 000,00 €
Matières d'oeuvre pour mutualisation	MAINT	2MUTU	7443	1 000,00 €
Matériels pour travaux	MAINT	0TRAVAUX	7443	800,00 €
Amortissements réels	OP-SPE	0AMOR	7443	478,70 €

BUDGET 2023

LIBRE RESTAURATION ET HEBERGEMENT		LIBRE RESTAURATION ET HEBERGEMENT		LIBRE RESTAURATION ET HEBERGEMENT												
LIBELLE	DOMAINE	ACTIVITE	COMPTE	LIBELLE	DOMAINE	ACTIVITE	COMPTE	LIBELLE	DOMAINE	ACTIVITE	COMPTE	LIBELLE	DOMAINE	ACTIVITE	COMPTE	MONTANT

Badges cantine	DEGRAD	OBADGE	7088	250,00 €	DEGRAD	OBADGE		Badges cantine	DEGRAD	OBADGE		250,00 €
Accompagnement circuits courts	DENREE	2ACC	7443		DENREE	2ACC		Accompagnement circuits courts	DENREE	2ACC		
Eau	CD80	ODGF	7443		VIAB	2EAU		Eau	VIAB	2EAU		
Maintenance liée aux bâtiments					MAINT	2BAT		Maintenance liée aux bâtiments	MAINT	2BAT		
Redevance déchets					MAINT	2DECH		Redevance déchets	MAINT	2DECH		
Autres maintenances non obligatoires					MAINT	2CNOB		Autres maintenances non obligatoires	MAINT	2CNOB		
Achat de denrées	REPAS	ODEMIPENS	7062		DENREE	0DENR		Achat de denrées	DENREE	0DENR		
Contribution aux charges de restauration	REPAS	ODPBOR	7062		RVSMT	0CCRH		Contribution aux charges de restauration	RVSMT	0CCRH		
Fonds commun des services d'hébergement	REPAS	OEXTERNE	7062		RVSMT	0FCSH		Fonds commun des services d'hébergement	RVSMT	0FCSH		
Petit matériel de cuisine	REPAS	OPRIMAIRE	7062		RESTAU	0MATERIEL		Petit matériel de cuisine	RESTAU	0MATERIEL		
Admission en non valeur	REPAS	OAGENTS	7062		RESTAU	0ADMINVAL		Admission en non valeur	RESTAU	0ADMINVAL		
Frais d'huisier	REPAS	OPEC	7062		RESTAU	0FRHUISS		Frais d'huisier	RESTAU	0FRHUISS		
Contrat OPTIMARCHE	REPAS	OCONMIT2	7062		RESTAU	0OPTIMAR		Contrat OPTIMARCHE	RESTAU	0OPTIMAR		
Abonnement PAYZEN	REPAS	OCOMMT3	7062		RESTAU	0PAYZEN		Abonnement PAYZEN	RESTAU	0PAYZEN		
Frais bancaires					RESTAU	0FRAISBAN		Frais bancaires	RESTAU	0FRAISBAN		
Viabilisation					VIAB	0DIVERS		Viabilisation	VIAB	0DIVERS		
Achats de denrées : factures 2022 non parvenues					DENREE	0FAC2022		Achats de denrées : factures 2022 non parvenues	DENREE	0FAC2022		

																	14 650,13 €
D.G.F. 2023				31 922,00 €	D.G.F. 2023			D.G.F. 2023				31 922,00 €					
DETTES D.G.F.					DETTES D.G.F.			DETTES D.G.F.									
D.G.F. 2023 : reste à répartir					D.G.F. 2023 : reste à répartir			D.G.F. 2023 : reste à répartir									

Subvention C.D. 80 : Petit équipement pédagogique																	
Subvention C.D. 80 : Achats de denrées en circuit court																	
Subvention C.D. 80 : PAC80 2022/2023																	
Subvention C.D. 80 : Apprentissage de la natation																	

Date de sortie prévue : 24/11/2022

COMPTE :

ANNEE : 2022

LISTE DES DEMANDES DE SORTIES

BIENS IMMOBILISES

REF.	DESCRIPTION DES BIENS	ACQUISITIONS			FINANCEMENT			MOTIF DE SORTIE	DEPRECIATIONS SUBIES	VALEUR RESIDUELLE	OBSERVATIONS
		COMPTE	ANNEE	VALEUR TTC	DUREE	COMPTE	MONTANT TTC				
	REPORT A NOUVEAU			0,00			0,00		0,00	0,00	
Ch00001		2018					
Ch00002		2018					
	TOTAUX		0,00			0,00		0,00	0,00	

Date de sortie prévue : 24/11/2022
 COMPTE : 215
 ANNEE : 2022

LISTE DES DEMANDES DE SORTIES

FOLIO : 1

BIENS IMMOBILISES

REF.	DESCRIPTION DES BIENS	ACQUISITIONS			FINANCEMENT			MOTIF DE SORTIE	DEPRECIATIONS SUBIES	VALEUR RESIDUELLE	OBSERVATIONS
		COMPTE	ANNEE	VALEUR TTC	DUREE	COMPTE	MONTANT TTC				
	REPORT A NOUVEAU			0,00			0,00		0,00		
1a00025	PLIEUSE PROFORM	215	1991	714,18	10	1311	714,18	10692	714,18		
1a00027	TABLE DE RETROPROJECT	215	1992	312,52	20	13181	312,52	10692	312,52		
1a00028	CAMESCOPE PANASONIC	215	1994	2 298,93	5	1311	2 298,93	10692	2 298,93		
1a00029	MATELAS EPS	215	1995	741,85	10	1313	741,85	10692	741,85		
1a00030	PLIEUSE	215	1996	511,11	5	10681	511,11	10693	511,11		
1a00031	BARRES ASYMETRIQUES	215	1996	2 121,33	10	10681	2 121,33	10693	2 121,33		
1a00034	TAPIS DE SPORT	215	2001	884,20	10	1313	884,20	10692	884,20		
1a00036	MATELAS CALLEBOTIS	215	2003	1 698,00	10	1313	1 698,00	10692	1 698,00		
1a00037	CAMESCOPE	215	2003	895,80	10	1313	895,80	10692	895,80		
1a00001	FONTAINE	215	1997	1 067,14	5	10681	1 067,14	10693	1 067,14		
m00001	TABLE DE MONTAGE	215	1990	685,31	10	1311	685,31	10692	685,31		
m00002	PARABOLE	215	1990	2 179,62	10	1311	2 179,62	10692	2 179,62		
g00001	TABLE TRACANTE	215	1987	345,30	10	1311	345,30	10692	345,30		
1a00010	FRITEUSE ELECTRIQUE I	215	1985	1 022,93	10	1311	1 022,93	10692	1 022,93		
	TOTAUX	215		15 478,22			15 478,22		15 478,22	0,00	

LISTE DES DEMANDES DE SORTIES

FOLIO : 1

Date de sortie prévue : 24/11/2022

COMPTE : 2183

ANNEE : 2022

BIENS IMMOBILISES

REF.	DESCRIPTION DES BIENS	ACQUISITIONS			FINANCEMENT			MOTIF DE SORTIE	DEPRECIATIONS SUBIES	VALEUR RESIDUELLE	OBSERVATIONS
		COMPTE	ANNEE	VALEUR TTC	DUREE	COMPTE	MONTANT TTC				
	REPORT A NOUVEAU			0,00			0,00		0,00		
Aa00032	MAGNETOSCOPE PANASONI	2183	1997	2 029,10	5	10681	2 029,10	10693	2 029,10		
	TOTAUX	2183		2 029,10			2 029,10		2 029,10	0,00	

Date de sortie prévue : 24/11/2022

COMPTE : 2184

ANNEE : 2022

LISTE DES DEMANDES DE SORTIES

FOLIO : 1

BIENS IMMOBILISES

REF.	DESCRIPTION DES BIENS	ACQUISITIONS			FINANCEMENT			MOTIF DE SORTIE	DEPRECIATIONS SUBIES	VALEUR RESIDUELLE	OBSERVATIONS
		COMPTE	ANNEE	VALEUR TTC	DUREE	COMPTE	MONTANT TTC				
	REPORT A NOUVEAU			0,00				0,00	0,00		
Aa00001	TABLEAU TRIPTYQUE	2184	1983	193,00	10	1311	193,00	10692	193,00		
Aa00002	TABLEAU TRIPTYQUE	2184	1983	193,00	10	1311	193,00	10692	193,00		
Aa00003	TABLEAU TRIPTYQUE	2184	1983	193,00	10	1311	193,00	10692	193,00		
Aa00004	TABLEAU TRIPTYQUE	2184	1983	193,00	10	1311	193,00	10692	193,00		
Aa00005	TABLEAU TRIPTYQUE	2184	1983	193,00	10	1311	193,00	10692	193,00		
Aa00006	TABLEAU TRIPTYQUE	2184	1983	193,00	10	1311	193,00	10692	193,00		
Aa00007	TABLEAU TRIPTYQUE	2184	1983	193,00	10	1311	193,00	10692	193,00		
Aa00008	TABLEAU TRIPTYQUE	2184	1983	193,00	10	1311	193,00	10692	193,00		
Aa00009	TABLEAU TRIPTYQUE	2184	1983	193,00	10	1311	193,00	10692	193,00		
Aa00010	TABLEAU TRIPTYQUE	2184	1983	193,00	10	1311	193,00	10692	193,00		
Aa00011	TABLEAU TRIPTYQUE	2184	1983	193,00	10	1311	193,00	10692	193,00		
Aa00012	TABLEAU TRIPTYQUE	2184	1983	193,00	10	1311	193,00	10692	193,00		
Aa00013	TABLEAU TRIPTYQUE	2184	1983	193,00	10	1311	193,00	10692	193,00		
Aa00014	TABLEAU TRIPTYQUE	2184	1983	193,00	10	1311	193,00	10692	193,00		
Aa00015	TABLEAU TRIPTYQUE	2184	1983	193,00	10	1311	193,00	10692	193,00		
Aa00016	TABLEAU TRIPTYQUE	2184	1983	193,00	10	1311	193,00	10692	193,00		
Aa00017	TABLEAU TRIPTYQUE	2184	1983	193,00	10	1311	193,00	10692	193,00		
Aa00018	TABLEAU TRIPTYQUE	2184	1983	193,00	10	1311	193,00	10692	193,00		
Aa00019	TABLEAU TRIPTYQUE	2184	1983	193,00	10	1311	193,00	10692	193,00		
Aa00020	TABLEAU TRIPTYQUE	2184	1983	193,01	10	1311	193,01	10692	193,01		
Aa00024	CHEVAL DE MOUSSE	2184	1987	637,69	10	1311	637,69	10692	637,69		
Ab00001	BLOCS RANGEMENT	2184	1983	553,39	20	1311	553,39	10692	553,39		
Ab00004	BUREAU 2 CAISSONS	2184	1983	320,14	20	1311	320,14	10692	320,14		
	TOTAUX	2184		5 371,23			5 371,23		5 371,23	0,00	